



PROCES VERBAL

COMMISSION FOOT ANIMATION

Réunion du Mercredi 16 Octobre 2019

Présents :

M. Jean-Marc LEFEVRE

M. Philippe DELPECH

M. Kévin SURAY

M. Jean-Philippe LEFEVRE

M. Clément GRUMELIER

Invité :

M. Jean-François VINANDY

1) Réserves - Réclamation

Brassage U13 Groupe D du 12/10/2019 : FISMES VESLE ARDRE 1 – REIMS SIRES 1

Match FISMES VESLE ARDRE 1 – REIMS SIRES 1 arrêté à la 26^{ème} minute.

La commission,

Pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre de la rencontre.

Jugeant en premier ressort,

L'échange de coups entre les joueurs DE CARVALHO Isac licence n°2547254947 et TAGNE NGANGO KYLLIAN licence n°2548521107

La non reprise du match par le club de FISMES VESLE ARDRE 1

Par ce motif, la commission décide

D'une part transmettre le dossier à la COMMISSION DE DISCIPLINE

D'autre part donner match perdu par pénalité au club de FISMES VESLE ARDRE 1 et d'homologuer les délais d'appel écoulés le résultat acquis sur le terrain.

FISMES VESLE ARDRE 1 – REIMS SIRES 1 : 0 but (-1 point) – 3 buts (3 points)

PROCEDURE D'APPEL : Ces Décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel configuration Sportive du District Marne de Football (article 190 de RG de la FFF) et ce, dans un délai de 7 jours francs à compter du jour de la publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>)

ARTICLES 182.188 des R.G de la F.F.F – QUESTIONS RELATIVES A L'APPLICATION DES LOIS DU JEU, MUTATIONS, ARBITRES, REGLEMENTS GENERAUX ET REGLEMENTS PARTICULIERS

2) Homologation Résultats – Calendriers 1^{ère} phase

La commission valide les résultats de la phase Brassage et réalise la composition des groupes ELITE, EXCELLENCE, HONNEUR et PROMOTION selon les règlements de la compétition U13 Saison 2019/2020. Un tirage au sort est organisé pour les groupes ELITE et EXCELLENCE, une répartition géographique est mise en place pour les groupes HONNEUR et PROMOTION.

La commission prend aussi note des desideratas des clubs pour le compte de la 1^{ère} phase.

La commission transmet les informations au service communication pour parution sur le site.

3) Retour des Feuilles : informations

Les feuilles de matchs U13 sont adressées par le club recevant à U13@marne.fff.fr

Les feuilles de Plateau U11 sont adressées à U11@marne.fff.fr

Rappel :

A remplir avant le début des rencontres la feuille de match ou de plateau avec :

Pour les joueurs : renseigner NOM, Prénom, Numéro de licence des joueurs

Pour les éducateur/ dirigeant : renseigner NOM, Prénom, Numéro de licence

La commission Foot animation sanctionnera les clubs – à compter selon les **RG du District Article 30 (Applications réglementaires de la grille tarifaire saison 2019/2020)** si les documents ne sont pas correctement remplis.

10€ / pour chaque Nom / Prénom ou numéro de licence manquant pour les joueurs

10€ / Nom / Prénom et numéro de licence manquant pour les éducateur/dirigeant

Le secrétaire de séance

Clément GRUMELIER